

1958

JEAN DEFOS DU RAU

*Agrégé d'Histoire et de Géographie
Docteur ès Lettres*

L'ILE DE LA RÉUNION

Etude de géographie humaine

13675

*Ouvrage publié avec le concours du Ministère de l'Education Nationale
du Centre National de la Recherche Scientifique
du Conseil Général et de la Chambre de Commerce de la Réunion*



INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
FACULTÉ DES LETTRES
BORDEAUX

1960

L'ILE DE LA RÉUNION

Etude de géographie humaine

4° LK 11

1985 (1)



A MA FEMME

A MONSIEUR LOUIS PAPY

Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Ami plus que maître,
et sans qui ces pages n'auraient jamais été écrites.

Fidèlement.

Notes liminaires

La thèse de doctorat que constitue cet ouvrage a été soutenue le 29 novembre 1958. La situation de la Réunion présentée dans ces pages correspond donc théoriquement à celle de la fin de cette même année.

Cependant, l'impression de l'ouvrage ne s'étant achevée qu'en mars 1960, nous avons pu mettre le texte à jour en tenant compte de statistiques et de recherches postérieures à la soutenance. On peut conclure que le tableau de l'île est, en fait, celui de la Réunion en 1959.

Comme il s'agit d'une situation antérieure au régime monétaire inauguré le 1^{er} janvier 1960, toutes les valeurs mentionnées sont données en francs C.F.A. ou en francs métropolitains de l'époque, mais non pas en nouveaux francs.

Il est bien entendu que les données chiffrées apportées au cours de cette étude ne prétendent pas à une précision absolue, notamment les enquêtes météorologique, agraire et démographique, que nous avons dû mener à l'aide de documents incomplets et approximatifs. Ces chiffres indiquent un ordre de grandeur que les publications officielles ultérieures compléteront, préciseront, et rectifieront au besoin. De même, ce premier ouvrage d'ensemble, est-il besoin de le dire, ne prétend aucunement être sans erreurs.

Les photographies dont l'origine n'est pas indiquée ont été prises par l'auteur.

La grande carte de la Réunion au 1/100 000^e a été éditée spécialement pour cet ouvrage par l'Institut Géographique National.

AVANT-PROPOS

Au moment de clore, avec ce trop long ouvrage, dix ans qui, plus qu'un travail manuscrit, représentent pour moi une tranche de vie avec tout ce que cela comporte d'émotions, de sensations, de souvenirs, je tiens ici à dire ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à mener ce travail à son terme.

Avant tous autres, à M. le Professeur Papy, à MM. les Professeurs Robequain, Isnard et Enjalbert qui m'ont non seulement encouragé, mais aussi puissamment aidé, moralement par leurs conseils, matériellement par leur soutien au C.N.R.S., et toujours avec une bienveillance transformée peu à peu, je crois, en amitié, tissée pour certains de souvenirs communs à Bourbon, quand ce n'est pas, pour le premier d'entre eux, par vingt ans d'éducation géographique. Les ouvrages de M. le Professeur Gourou ont de leur côté puissamment contribué à me faire acquérir cette ambiance de géographie tropicale si nécessaire à mon travail. C'est grâce aux encouragements et à l'appui constant de ces Maîtres que je dois d'avoir persévéré jusqu'au bout dans l'élaboration de cet ouvrage.

Ensuite, à tous ceux qui, à la Réunion, — et ils sont légion, — ont facilité ma tâche d'information en mettant à mon entière disposition toute leur documentation et toutes facilités pour me renseigner ou me faire connaître l'île: chefs de services comme Petits Blancs des îlettes, industriels, techniciens, agronomes, grands propriétaires comme petits planteurs.

Les nommer ne sera pour le lecteur qu'une liste de noms qui ne lui diront rien. Pour moi c'est, en même temps qu'un devoir de reconnaissance, l'évocation d'images précises et de souvenirs émouvants auxquels je ne puis résister.

Merci à tous ceux dont les noms incarnent la renaissance réunionnaise. Tous ceux-là, je les ai approchés, certains peu, d'autres, plus nombreux, de très près. Ils m'ont accueilli avec compréhension et dévouement, et n'ont pas hésité à perdre leur temps pour me rendre service: d'autres encore m'ont guidé et instruit: MM. Maistre, ingénieur au Port; de Giry, secrétaire de la Chambre de Commerce; le R.P. Barassin, Henri Cornu, Léopold Lebon, et encore MM. Ravet et Frolow, directeur et directeur-adjoint du Service météorologique de Madagascar; Walter et Surau, à l'O.N.M.; Pellier, directeur du Service de la statistique d'Outre-Mer à l'I.N.S.E.E.; Bros, directeur du Centre de la Sakay, ainsi que tous ses collaborateurs. M. Jean-Marie Taillacot et M. Marcel Hermann m'ont fourni l'essentiel des éléments chiffrés nécessaires à mon étude de

structure agraire; M. D. d'Ennerez de Charmoy m'a documenté sur la répartition des variétés de cannes dans l'île.

Certains, cependant, ont droit à une évocation plus précise encore.

M. le Préfet Perreau-Pradier a facilité ma mission dans l'île en 1957 avec le maximum d'amabilité et a bien voulu s'intéresser à mes travaux plus que je n'étais en droit de le penser, dans le désir passionné qu'ils deviennent un jour utiles à l'île.

Je veux aussi remercier mon ami Yves Pérotin, archiviste départemental, et mon collègue et ami Albert Lougnon, éminent historien de Bourbon, pour tout le soutien qu'ils m'ont apporté, toute l'expérience de l'île qu'ils m'ont permis d'acquérir.

Mais cette expérience, je la dois aussi à bien d'autres: et d'abord à Guy Laménardie, ami et collègue bordelais, devenu proviseur du lycée de Saint-Denis, qui m'attira aux Isles et m'accueillit sur le quai de la Pointe des Galets, à MM. Jean Rouquié, inspecteur du travail; Jean Odin, qui m'ouvrit la météo de l'île; et aussi à tous ces grands créoles, Emile Hugot, Fred Isautier, Albert Avril, Charles-Armand Barau, Henri Barre et d'autres, qui m'ont fait pénétrer les multiples aspects de leurs « habitations » et de leurs usines, et ont eu la gentillesse de m'accueillir — moi, z'oreille — sous leur varangue, avec l'exquise amabilité créole; au R.P. Favron qui m'a fait toucher du doigt la vie des sous-prolétaires; à tous mes amis les Petits Blancs qui m'ont ouvert leur case et fait déguster leur carry.

Un affectueux souvenir, aussi, aux amis créoles avec lesquels j'ai parcouru les Hauts de l'île: à André Hoarau, Victor Rivière, Jacques Lougnon, Harry Bénard, Paul et Pierre Gérard, à Bruno de Sigoyer qui, plus que tout autre, représente pour moi cinq ans de voisinage et une amitié ineffaçable. Chacun de leur nom évoque pour moi les jours resplendissants — ou les pluies torrentielles — de la Fournaise, du Morne Langevin, du Bord de Rocheplate, de la Roche Ecrite, de la Plaine des Cafres, de la Rivière de l'Est.

De leur côté, chacun dans son petit secteur local, mes collègues instituteurs, les curés et les maires de l'île ont, de leur mieux, contribué à me documenter; remerciement en soit donné pour leur accueil aux RR. PP. Oberlé, curé d'Hell-Bourg; Castagnan, curé des Lianes; Gontier, curé de Saint-Gilles-les-Hauts; Köning du Tampon, Montrouge de Saint-Pierre; Serge Payet, du 23^e; au R.P. Berthou, Supérieur du Séminaire de Cilaos et curé du Cirque; au P. Justin Hoarau, actuellement à Port-Louis; au R.P. Bourrasseau, l'apôtre du Champ Borne, aujourd'hui disparu.

De même aux directeurs d'école: MM. Baillif au Guillaume, Fombert à Saint-Gilles-les-Hauts, Vitry à Saint-Joseph, Harry Bénard à Saint-Philippe, Serge Legros à l'Entre-Deux, et à tant d'autres: je ne puis nommer tout le monde, mais je n'oublie personne.

Sans doute MM. de Lavergne, maire de la Petite-Ile; Lucas, maire de Saint-Paul; Clément Valère, maire de Saint-Louis; Hervé Payet, maire de Trois-Bassins; Adrien Cadet, maire des Avirons; Gaston Crochet, maire de la Plaine des Palmistes; Georges Repiquet, maire de Sainte-Suzanne; Raymond Hoarau, maire de Saint-Pierre, ont-ils perdu le souvenir de l'accueil affable qu'ils m'ont réservé. Mais ils ont bien facilité ma tâche.

Je tiens aussi à remercier de leur collaboration mes élèves du lycée Leconte de Lisle et de la 4^e année d'École Normale, dont les travaux de géographie locale m'ont permis de rassembler bien des détails et des faits précis sur l'habitat et la vie quotidienne de leur petit pays.

Enfin et surtout, un hommage très spécial doit être rendu ici à mes amis les agronomes et à mes amis les forestiers. C'est grâce à M. Coste, directeur des Services Agricoles, et à ses adjoints Albert Enoch, André Mariotti, Alcippe Bégue, que j'ai pu pénétrer dans tous les détails de l'économie sucrière et de la vie agricole de l'île; grâce à M. Enoch, également que j'ai pu visiter longuement le centre de la Sakay. Quant aux forestiers, c'est grâce à leur aide sans réserve que j'ai pu m'initier aux problèmes des Hauts et, au point de vue pratique, que j'ai souvent pu les parcourir facilement. Plus encore, même, que ce qu'ils ont pu m'apprendre, j'ai apprécié jusqu'au fond du cœur la façon dont ils me l'ont appris. Un merci très spécial à M. le Conservateur Paul Benda, un très grand seigneur, à Jean Fontaine, ingénieur de travaux, qui se sont mis à ma disposition, avec toute leur expérience..., leurs jeeps... et leur dévouement; à leurs chefs de districts, Garnery, Briot, Schœller, Maillot. Toute cette aide reposant en partie, je le sais, sur la profonde affection qui me lie à Jean-Marc Miguet, ingénieur et apôtre des arbres, auquel cette thèse doit beaucoup et auquel je dis ici ma reconnaissance fidèle.

André Blay, Jean Arnoux, Jean Gérard, le R.P. Oberlé, Jean Legros m'ont fourni des photos pour compléter mes illustrations, simplement pour me faire plaisir et par fierté de contribuer à l'exaltation de leur île; à eux aussi, merci.

A côté de ceux qui aidèrent à l'élaboration de ces pages se trouvent ceux grâce auxquels elles ont pu être publiées.

Je n'oublie pas l'aide active et la complaisance du personnel de l'Institut de Géographie de Bordeaux: l'infatigable et dévouée secrétaire qu'est M^{lle} Colombani, le photographe M. Faure, et les dessinateurs, M^{lle} Bugat et M. Menault, conseillés par Pierre Barrère, chef de travaux, qui m'a beaucoup aidé pour la mise au point des cartes. Je remercie aussi la direction et le personnel de l'Union Française d'Impression: tous ont contribué, chacun dans sa partie, à l'élaboration de ce volume avec compétence et complaisance; je tiens à dire ici ma reconnaissance très particulière au linotypiste, M. Gigonzac, et au monteur, M. Gauthier, dont le dévouement ne s'est pas démenti pendant sept mois de travail.

L'impression d'un ouvrage de 700 pages illustré de cartes et de photos, et à tirage limité, exige une masse de capitaux que l'auteur est bien incapable de fournir. Si ces pages ont pu paraître, c'est grâce aux subventions du Ministère de l'Éducation Nationale et du Centre National de la Recherche Scientifique — et aussi grâce à l'aide extrêmement généreuse qui m'est venue de Bourbon. M. le Préfet Perreau-Pradier a bien voulu plaider — et fort bien — leur cause auprès de l'Assemblée départementale, et M. Emile Hugot auprès de l'Assemblée consulaire. Toutes deux ont répondu avec une largesse et une bienveillance totales. Je suis donc très heureux de dire ici ma très profonde gratitude à la Chambre de Commerce et, plus qu'à tous autres, au Conseil Général de la Réunion dont l'aide a été considérable, — et particulièrement à leurs présidents, MM. Henri Hubert-Delisle et Roger Payet; à M. Dominique Sauger, rapporteur de la Commission des Finances, et — une fois encore

— à M. Emile Hugot. Par ces Assemblées, du reste, c'est la population entière de l'île qui a contribué à cette entreprise, et j'y vois là la meilleure des récompenses pour les années de travail que j'ai consacrées à dresser ce monument fervent à la gloire de Bourbon. Que mes amis créoles me pardonnent quelques jugements qu'ils estimeront peut-être — quoique formulés au milieu d'une affection qui transparait à tout moment pour notre île — sévères ou durs. Ils savent bien que la lucidité rend plus de services que la flatterie; je ne me sentirais pas digne de leur estime si j'avais voulu conquérir leur confiance en les trompant; on dit la vérité aux gens dans la mesure où on les aime, et je pense être plus utile à la Réunion en exposant ses problèmes réels qu'en la célébrant emphatiquement.

Il résulte de toutes ces évocations que cette thèse est une œuvre collective. A tous ceux qui y ont contribué, je rends ici un hommage reconnaissant.

Bordeaux, 14 septembre 1958.

9 mai 1959.

INTRODUCTION

Présentation de l'Île

Pour le navire qui a quitté Tamatave la veille au matin, l'île se découpe au petit jour, surgie des flots, sa silhouette de montagne en sombre sur le fond plus clair. Elle grandit, tandis que la lumière colore de rose les crêtes des Salazes et fait ressortir peu à peu les pentes ensoleillées, les gorges sombres, les cirques profonds, les plaines déjà chaudes qui flottent sur la mer indigo. Cependant que, dans un bruit de chaînes, de cabestan, d'ordres donnés, le navire se rapproche et finit par mouiller à quelques encablures du rivage, l'Isle des Mers du Sud vient à notre rencontre, dans toute sa couleur tropicale, précédée d'une renommée créée par trois siècles de poètes et de romanciers qui la célèbrent à l'envi. Si bien que « la Perle de l'Océan Indien », chantée par Leconte de Lisle, décrite par Marius-Ary Leblond, risque de décevoir, malgré des beautés réelles mais trop emphatiquement exaltées.

C'est ainsi que nous n'avons jamais senti au large ces parfums de géranium qui, dit-on, embaument l'air bien avant que l'île ne soit en vue; et que l'arrivée au Port, lieu aride encombré de hangars et de ferrailles, sous un soleil de plomb, n'évoque guère les paysages de cocotiers et de lagons bleus qui sont les accessoires obligatoires de toute île des Mers du Sud.

Il est difficile pourtant de ne pas évoquer, en approchant, les premiers voyageurs portugais, français ou anglais et les premiers colons envoyés par la Compagnie des Indes, qui vinrent à partir de 1665 peupler cette île jusque là déserte. Bourbon — la Réunion — est née d'une pensée de Colbert réalisée par la Compagnie des Indes: créer un havre de repos et de ravitaillement sur la longue route de mer qui devait mener à des Indes françaises fabuleusement riches. A l'origine modeste élément dans le rêve d'un empire colonial grandiose, la Réunion, île volcanique et tropicale, est finalement plus que cela: elle est « créole », c'est-à-dire qu'à plus de 12 000 kilomètres de la métropole, elle dépasse singulièrement son rôle de rocher isolé: c'est un morceau de civilisation française adapté aux Tropiques et posté dans les Mers du Sud.

Ile volcanique, ce bloc rocheux n'est qu'une montagne de lave émergée des flots, dont le point culminant, le Piton des Neiges (3 069 m) est souvent entouré de nuées. Elle fait partie d'un senssemble d'îles volcaniques, les Mascareignes, comprenant aussi Rodrigue et surtout Maurice, l'ancienne Ile de France, à 200 kilomètres à l'E.N.E. Cet archipel repose sur des hauts-fonds; au-delà, très au Nord, quelques récifs éparpillés: Tromelin, Saint-Brandon, Agalega, les Cargados, et au-delà encore les Seychelles, saupoudrent l'Océan Indien sud-occidental au large de Madagascar. Mais ils sont si éloignés, et, sauf les Seychelles, si déserts, que l'isolement de la Réunion, hors de vue de Maurice, est pratiquement total. Nous sommes à 800 km SE de Tamatave, par 55° E de longitude, et 21° S de latitude. Le Tropique du Capricorne est à 200 km au large de Saint-Pierre, vers le Sud.

Malgré l'ampleur des dénivellations, les formes générales de l'île sont simples et douces: de quelque côté qu'on l'examine, elle présente l'aspect d'un tronc de cône aplati et élargi ou, mieux encore, d'un bouclier qui, par une pente très régulière et monotone de 10 à 12 degrés s'abaisse progressivement du Massif des Salazes vers la mer (Pl. II); lorsqu'on la survole en avion, à faible altitude, ces pentes se montrent fortement burinées; elles forment une calotte de laves inclinées qui rejoignent la mer au long d'une côte de 207 kilomètres de tour; l'île peut s'inscrire sinon dans une circonférence, du moins dans une ellipse peu allongée, tant les pentes sont régulièrement rayonnantes et peu découpées; la diagonale NNE-SSO n'a que 55 kilomètres, la diagonale NO-SE atteint 75. La superficie de 2 512 km² est modeste: c'est l'étendue du Pays Basque français, la moitié d'un petit département.

Vu de plus près, le cône se dédouble partiellement. Sur le socle circulaire qui leur est commun, deux massifs se dégagent en altitude. Le premier, celui du Nord-Ouest, le massif des Salazes — le plus ancien — comprend les deux tiers de l'île. Il est couronné par la crête de 3 000 mètres qui va du Gros-Morne au Piton des Neiges. Cette crête et ses contreforts occupent le sommet théorique du cône éventré par trois énormes cirques béants aux parois (« remparts ») quasi verticales et grossièrement circulaires; ces trois cirques de Salazie, de Mafate et de Cilaos sont tangents les uns aux autres, et le Gros-Morne s'élève au point idéal où ils convergent tous les trois: cône, cirques, crêtes, remparts sont les restes d'un système volcanique éteint mais dont les formes sont extrêmement fraîches, malgré une érosion intense, aux effets grandioses. Au Sud-Est, le volcan actif de la Fournaise constitue le second massif. Beaucoup plus récent, il est formé des débris de quatre ou cinq cônes d'anciens volcans emboîtés les uns dans les autres, et dont le seul et modeste cône central, ou Piton de la Fournaise (2 665 m), au milieu d'une caldeira splendide, montre une activité assez régulière. Les anciens cônes présentent à l'ouest de la Fournaise, sur plusieurs kilomètres, des caldeiras magnifiquement développées (Pl. III); mais tout cet ensemble montagneux n'est pas entièrement fermé; il s'ouvre au contraire vers l'Est sur l'Océan par de fortes pentes couvertes du manteau forestier le plus impénétrable de l'île et sillonné par les coulées de laves descendant à la mer: c'est le *Grand-Brûlé*.

Entre les deux massifs, un seuil, posté à 1 600 mètres, s'abaisse brutalement vers le NE dans un vaste hémicycle, celui de la Plaine des Palmistes, tandis qu'au SO il se raccorde insensiblement au plateau

doucement incliné de la Plaine des Cafres (Pl. IV); ces deux « Plaines » vont ensuite confondre leurs pentes avec celles des massifs voisins, dans un abaissement régulier et lent jusqu'à la mer.

Ainsi les éléments du paysage s'analysent-ils facilement lorsqu'on en a constaté l'origine entièrement volcanique. Ce qui frappe dès l'abord, au point d'en être obsédant, ce sont ces longues coulées basaltiques qui, du rebord des cirques, descendent vers la mer par un profil régulier; envoyées par les cratères dans toutes les directions, ces nappes affectent la forme triangulaire de fragments de cône. C'est à peine si leur profil est moins incliné au départ — vers 2 500-1 800 m — dans ce que les Créoles appellent des « Plaines »: Plaine des Fougères, Plaine des Chicots, Plaine d'Affouches, Plaine des Lianes — ou des « Brûlés » (de Saint-Paul et de Saint-Leu), qui ne sont que des hauts plateaux — et aussi à l'arrivée, à l'approche de l'Océan qu'elles viennent rejoindre par une courbe molle tendant à l'horizontale; la ceinture de « plaines » littorales qui borde l'île sur presque tout son pourtour n'est donc que la terminaison des coulées au niveau de la mer; parfois celles-ci sont cependant tranchées en falaises (côte de Saint-Leu et surtout de la « Montagne Saint-Denis »); mais le plus souvent, elles présentent un replat côtier de quelques dizaines de mètres de haut, de quelques kilomètres de large, et sont soudées entre elles par les plaines alluviales formées au débouché des grandes rivières des Cirques: Plaines des Galets, du Gol, du Champ-Borne; ainsi s'est formée la zone basse, circulaire, qui porte l'essentiel des cultures, des ressources et de la population de l'île.

Ces pentes sont parcourues par des entailles radiales. Des centaines de « Ravines » rayonnantes, dont l'origine est dans les hautes plaines, rayent la surface des pentes, dont elles suivent grossièrement les génératrices et découpent en tranches les pentes du cône, comme des parts de gâteau. Comme un flan gélatineux, la calotte de laves semble ainsi s'être ouverte en certains endroits; de formidables crevasses sont apparues, que des affaissements ont ensuite élargies en encaissements impressionnants. Trois d'entre les Rivières, la Rivière des Galets, le Bras de Cilaos et la Rivière du Mât sont, de beaucoup, les plus longues et les plus importantes; elles le doivent au fait qu'elles sont le débouché des trois plus vastes bassins de réception: les trois cirques; on peut y adjoindre la Rivière des Marsouins, dont la fonction, nous le verrons, est équivalente.

Les Cirques, cet autre élément du paysage volcanique de la Réunion — et le plus grandiose, — restent d'origine très discutée. Lorsqu'on gravit les pentes externes des coulées et qu'on s'avance sur les plateaux qui les couronnent, on voit s'ouvrir soudain sous les pieds, en l'espace de un ou deux mètres, un abîme béant qui file à la verticale jusqu'à 1 000 ou 1 500 mètres plus bas; c'est le « rempart »; et si l'on relève les yeux on voit cet abîme entouré d'un cercle gigantesque de parois lisses, falaises d'une chaudière dont Cilaos est l'exemple le plus typique. Ces Cirques sont-ils les énormes pustules crevées d'un volcan en fusion? des cavités géantes formées par l'effondrement d'un cratère, tel un soufflé au fromage refroidi? Bref, le paysage vertical de la haute montagne remplace, au centre de l'île, les molles inclinaisons des pentes extérieures. Ces cavités ont une dizaine de kilomètres de diamètre, plus de mille mètres de dénivellation moyenne entre le fond et les crêtes d'alentour. Autrement dit, le sommet du volcan manque;

tout le massif ancien de l'île n'est formé que des fragments d'un immense cône dont la pointe n'est plus là, soit qu'elle ait sauté, soit qu'elle se soit affaissée, soit que l'érosion ait simplement éventré les pentes au départ des anciennes bouches.

Les morceaux restants du cône sont séparés par des gorges et des effondrements cyclopéens, par lesquels les cirques déversent leurs eaux, gorges incrustées jusqu'au plus profond des planèzes de laves, et qui partagent l'île en secteurs bien délimités dont les liaisons, difficiles, ne se font que par la côte. A la place du sommet hypothétique de ce vaste Cantal, les trois cirques viennent s'accoler au massif central des Salazes, plus récemment surgi; celui-ci est donc entouré par les remparts périphériques des cirques dont les parties les plus élevées, en pente douce vers l'extérieur, forment une couronne de hauts sommets: le Sommet de l'Entre-Deux (2 362 m), le Mazerin (2 091 m), la Roche Ecrite (2 277 m), le Grand Bénard, éperon royal de toute la planèze occidentale (2 896 m), débris restés en place du vaste système volcanique ruiné.

Ainsi, sur une superficie très réduite de 2 500 km², ces coulées de basalte refroidies, fissurées, crevassées, affaissées, découpées en longues lanières donnent tout à la fois naissance à de larges planèzes monotones, des cirques étranges et grandioses, des gorges effroyables. Elles unissent des hauts plateaux froids et brumeux à des plages brûlantes où des lagons sont bordés de filaos et de cocotiers, des crêtes aériennes à 3 000 mètres d'altitude à d'opulentes et chaudes plaines de cannes, les coulées incandescentes de la Fournaise au fouillis d'une végétation tropicale exubérante. Ce condensé de paysages et de climats si opposés sur un si petit espace fait l'étonnement et l'admiration des voyageurs, au sortir surtout de l'Afrique voisine, plate et monotone.

*
*

Dans cette *île tropicale*, les contrastes climatiques frappent davantage encore les visiteurs. Un Européen doit d'abord s'accoutumer à l'inversion des saisons: la saison des pluies, chaude, correspondant à l'été, qui dure de novembre à avril; et la saison fraîche, de mai à octobre, correspondant à l'hiver, mais qui est en réalité un printemps délicieux. La petitesse de l'île, entièrement baignée d'influence marine, surtout par l'alizé de l'ESE, tempère beaucoup un climat qui, à la même latitude, est fort pénible en Afrique tropicale et les Hauts sont à quelques quarts d'heure du littoral.

Dans cette île, chaude et humide de par sa situation même, le haut relief apporte des correctifs et des variétés innombrables. La Fournaise, d'abord, puis l'ensemble des hautes surfaces allant de la Montagne Saint-Denis aux Macques par les Salazes, opposent à l'alizé du SE une double barrière, créant ainsi un versant au Vent humide et pourvu d'une végétation tropicale luxuriante, et un versant Sous le Vent sec et beaucoup moins touffu: l'importance des dénivellations accentue ces contrastes infiniment plus qu'en Martinique et qu'à Maurice: lorsqu'on va de Saint-Denis au Port, par le massif de la Montagne, à peine a-t-on jeté un dernier coup d'œil sur la verdoyante plaine du « Bon País » de Sainte-Suzanne que brutalement, après un détour de la route, la Plaine des Galets, jaune et pelée, s'offre à la vue.

L'effet de l'altitude se combine avec celui de l'orientation pour présenter une gamme infiniment variée de climats locaux. A l'atmosphère d'étuve de la Côte du Vent, rafraîchie par les brises de l'alizé, à la lourde torpeur, sans un souffle, de la baie de Saint-Paul, dans un air sec, sous un ciel plombé d'où jamais la pluie ne tombe, succède, dès que l'on monte tant soit peu, l'agréable fraîcheur du climat des Hauts. Avec l'altitude croissante, disparaissent progressivement végétation et climats tropicaux, pour faire place, vers 800-1200 mètres à un climat et à des cultures tempérées, à des brumes et à des landes d'ajoncs dorés qui évoquent l'Armorique, ceci pour aboutir au-delà de 2 300 mètres à un climat froid et sec où les « brandes » elles-mêmes s'éclaircissent pour laisser apparaître les croûtes de laves nues sur lesquelles, parfois, la neige vient se poser quelques heures. Et toutes ces oppositions se groupent dans un rayon de 20 à 25 kilomètres entre l'Océan et le Piton des Neiges.

Climat heureux, dans une île bénie des dieux, s'il n'y avait de temps à autre les cyclones dévastateurs des mers tropicales. Tous les ans, à la saison chaude, une dizaine au moins rôdent autour de l'île tenue en alerte; parfois un très gros cyclone fonce directement sur l'île et la balaye rageusement en quelques heures: les récoltes sont en partie perdues, les paillotes renversées, les torrents subitement débordés couvrent la plaine de boues et de blocs, coupent les routes, démolissent les ponts et la voie ferrée, emportent le bétail, les cases et parfois des habitants.

**

La violence des pluies sur des roches tendres et fissurées, dans une île à très forte pente moyenne, ne pouvait que provoquer une érosion d'une ampleur vraiment anormale; on peut dire qu'il n'y a pratiquement pas de surfaces qu'elle n'attaque ou ne tienne sous sa menace; la difficulté permanente des communications est inscrite dans les incessants obstacles qu'opposent gorges et ravines à des liaisons cohérentes; la pauvreté et la fragilité des sols provoquent trop souvent une faiblesse insigne de rendement.

L'homme a cependant marqué cette île, semblable à tant d'autres îles volcaniques et tropicales, d'un trait original: il en a fait une *île créole*. La population si bigarrée qui l'habite, et qui semble n'être qu'un mélange désordonné de races et de couleurs, est en réalité un morceau de population française, portant fortement le cachet du XIX^e siècle paternaliste et poli, avec un parfum discret et exquis d'Ancien Régime, le tout à la mode tropicale, c'est-à-dire avec cet accent d'insouciance et de pouillerie souriante, de moindre effort et de langueur, de grâce et de parfaite éducation, qui caractérise le peuplement et la civilisation créoles.

Car il y a un peuplement et une civilisation créoles. Si, à l'origine, le créole est celui qui est né aux Iles de parents européens, il y a longtemps qu'à Bourbon, comme aux Antilles, ce qualificatif a été étendu à tout individu né dans l'île de parents y étant également nés. Les Chinois et Indiens de Bombay, arrivés récemment ou nés d'immigrants récents, ne sont pas encore considérés comme créoles, mais tous les descendants des esclaves et des immigrants du XIX^e siècle le sont; à *fortiori* la masse des métis.

La grande diversité des types est une conséquence même des méthodes de peuplement de l'île. Déserte à l'arrivée des Français, elle est l'un des seuls territoires de la France d'Outre-Mer où ne se pose pas de problème nationaliste. Mais elle a été, au XVII^e siècle, peuplée de bric et de broc, au hasard des courses et des naufrages, par des marins, des forbans ou des passagers de navires anglais, portugais, hollandais venus s'ajouter aux Français amenés par la Compagnie des Indes. L'essor du café, au XVIII^e siècle, porta les « habitants » à organiser une vaste traite des Noirs qui dura jusque vers 1835 et fit affluer dans l'île Cafres, Malgaches, et, après 1848, des « travailleurs volontaires » africains, comoriens, annamites, et surtout Malabars. La fin du XIX^e siècle vit arriver à titre privé des Chinois et des Indiens musulmans, dits « Z'arabes », qui s'emparèrent du commerce de détail. Tous ces éléments joints aux Blancs, se croisèrent et se métissèrent en une gamme innombrable de teintes et de types au gré des amours tropicales. De là l'accroissement de la population, aggravé depuis la dernière guerre par la pratique des mesures sanitaires: 225 000 habitants en 1946, 320 000 en 1958, en attendant de dépasser 400 000 avant 1965. De là aussi le fait que la majorité des habitants de l'île ne saurait se réclamer d'une race ou d'un peuple bien défini.

Par un contre-coup qui n'est contradictoire qu'en apparence, cette population toute entière ne peut que se sentir, qu'être française. Que serait-elle autrement? Cela va de soi pour les familles blanches, descendant d'ancêtres venus de France. Mais que seraient tous ces métis et ces noirs, descendants de pères déracinés de leurs tribus il y a deux ou trois siècles, élevés depuis des générations, et sans aucun contact avec l'Afrique ou l'Inde, dans la langue et les modes de pensée françaises, sinon des Français? Le fond même de leur mentalité et de leur culture — malgré un certain puérilisme et un folklore assez artificiellement entretenu — est pétri de christianisme, de latinité et même, quoi qu'ils l'ignorent — et que cela ne paraisse pas évident — de cartésianisme. Tous les gens de l'île sont fiers de leurs traditions et de leur appartenance à la France et il n'est que de comparer un Noir réunionnais et un Noir du Tchad pour le saisir. « On se croirait en France » disent les voyageurs revenant d'Afrique ou d'Asie.

Il est vrai que, comme les Antilles, la Réunion vit encore sur les restes d'une civilisation fondée sur l'esclavage, et l'on se sent encore à Bourbon. L'aristocratie blanche n'a pas entièrement perdu l'habitude de considérer que la masse populaire de vie misérable doit s'estimer très heureuse de lui permettre, par son travail, de vivre confortablement. Le système économique est tel que la vente du sucre rapporte surtout à une poignée d'hommes d'affaires et de grands propriétaires. La misère est à peu près générale, tant économique que physiologique, et, bien entendu, intellectuelle. Paludisme, alcoolisme, sous-alimentation et surtout mauvais équilibre de l'alimentation, salaires beaucoup trop faibles, niveau de vie très bas, 55 % d'illettrés complets: telle était la situation en 1958. Si cette misère est souriante et supportable, c'est que le soleil des tropiques arrange bien des choses et supprime bien des besoins. Tout cela a de multiples causes, mais la principale est que ce sous-prolétariat, qui comprend les deux tiers de la population, a été laissé dans l'ignorance et la pauvreté par suite de la passivité de dirigeants qui pratiquent la politique du moindre effort. Nous sommes en France, mais, à cet égard, dans la France de 1840, sinon de 1789.

Les colons s'installèrent d'abord, cela va de soi, sur la côte qu'ils peuplèrent progressivement à partir de Saint-Paul et de Saint-Denis. Alors apparurent peu à peu les nouveaux « quartiers » : Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Benoit, Saint-André, Sainte-Rose sur la côte du Vent, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Philippe sur la côte Sous le Vent. En 1848, toute la côte était occupée et, la population croissant, il fallut peupler les Hauts. Les anciens esclaves affranchis et les cadets de familles blanches s'en chargèrent et ces derniers furent à l'origine de ces « Petits Blancs des Hauts » si caractéristiques de la Réunion. Alors apparurent de nouvelles communautés : Cilaos, Hell-Bourg, et de nouvelles communes : Salazie, la Plaine des Palmistes dans les cirques, le Tampon, Trois-Bassins, l'Entre-Deux sur les pentes extérieures.

En 1886, la rade ouverte de Saint-Denis a été abandonnée au profit du « Port ». Ce havre médiocre était indispensable dans une île qui ne peut pratiquement subsister que par l'extérieur. L'île vit de la monoculture de la canne et de ses exportations de sucre. Elle est, autant que Maurice, plus que les Antilles, le type même de l'île à Sucre : 74 % de ses habitants cultivent la canne, 80 % en vivent et, en 1954, le sucre comptait, en poids, pour 99 % des exportations. La « Coupe », de juillet à novembre, est le grand événement ; elle mobilise toutes les forces vives de la population, les usines fument, les charrettes et les camions roulent, le train halète, les cargos se succèdent au long des quais du Port. Mis à part, le maïs, les « grains » (haricots, pois, etc...) et les « brèdes » (feuilles diverses de plantes cuites), tout le reste, dont ont besoin les hommes, vient de l'extérieur. La Réunion ne peut offrir en échange que son sucre, qu'elle n'arrive pas à produire au cours mondial, et qui se présente sur un marché métropolitain déjà fort bien approvisionné. Ce serait la ruine si l'Etat renonçait à la protection des sucres en France. A cette civilisation de 1840 se posent les problèmes aigus de 1950, et des besoins nouveaux se font déjà sentir dans la masse. Le malheur veut aussi que les champs de cannes ne puissent s'étaler n'importe où, comme à Maurice, la région sucrière étant limitée par d'autres régions peu propices aux cultures tropicales.

**

Car, sur ce rocher minuscule, par l'effet combiné du relief et du climat, s'individualisent trois régions naturelles assez bien tranchées.

D'abord une *Côte du Vent* chaude, humide et verdoyante. Il y pleut jusqu'à 235 jours par an et elle reçoit entre 2 et 5 mètres d'eau selon les lieux, parfois 7 mètres dans le Sud-Est. Le climat y est donc relativement pénible, mais la végétation est exubérante, l'eau ne manque jamais dans cette région presque toujours luisante de pluies mal égouttées. C'est la seule partie de la Réunion où, surtout entre la Rivière du Mât et Saint-Philippe, la luxuriance tropicale attribuée généralement aux Isles soit incontestable.

La *côte Sous le Vent*, de la Possession à Saint-Philippe par l'Ouest, beaucoup plus sèche, évoque la savane ou le parc, et même, sur le littoral ouest, la steppe à graminées aux tendances xérophiles et aux pistes poussiéreuses. Mais l'hygrométrie, relativement faible, en fait une région beaucoup plus saine, plus facilement défrichable, et où le peu-

plement a pu s'établir beaucoup plus haut, jusqu'à 900 mètres sur le versant occidental, jusqu'à 1500 mètres sur les pentes Sud.

Il est vrai qu'à ces hauteurs, on pénètre dans la troisième région de l'île, celle des terres d'altitude, hautes plaines et cirques au climat tropical de montagne, c'est-à-dire presque tempéré. Ces *Hauts* sont l'originalité de la Réunion, tant par le climat et les ressources que par la population des Petits Blancs qui, dans leurs « îlets », dans le cadre somptueux des mornes, des pitons et des gorges, vivent dans l'isolement d'une civilisation rurale d'autrefois.

**

Tels sont les trois paysages de la Réunion. Entre eux, les transitions, quoique forcément rapides, se déroulent en un dégradé tel que souvent toute limite précise est impossible à fixer, sauf sur la Côte au Vent où zone des cannes et zone des Hauts sont séparées par des bandes forestières. Mais sur les autres pentes, il est bien difficile de dire où finissent les Bas, où commencent les Hauts; cannes et géranium, Blancs et Noirs, interfèrent à une altitude variable selon les lieux. De même, l'alizé qui glisse le long des pentes du Volcan et finit par suivre parallèlement le versant ouest de l'île, assure à l'humidité et à la végétation un dégradé assez régulier vers la sécheresse et la steppe de la région Saint-Pauloise. Toute la côte de Saint-Philippe à la Rivière d'Abord, climatiquement, participe davantage au régime du Vent que du régime Sous le Vent.

Cependant, les contrastes évidents entre les deux zones prises dans leur ensemble sont renforcés par la difficulté de passer de l'une à l'autre: les massifs déserts et pénibles à traverser de la Montagne, entre Saint-Denis et la Possession, et du Grand Brûlé, entre Sainte-Rose et Saint-Philippe séparent en fait la région Nord-orientale de la région Sud-occidentale, accolées, d'autre part, dos à dos, sur chacun des versants NE et SO du massif montagneux. L'administration ne fit que constater la réalité des choses en créant en conséquence les deux arrondissements au Vent et Sous le Vent qui, bien que ne coïncidant pas théoriquement avec la région humide et la région sèche, correspondent en fait aux deux parties de l'île séparées par l'axe montagneux, orientées l'une sur Saint-Denis, l'autre sur Saint-Pierre, peuplées différemment, vivant souvent d'économies différentes, ou du moins avec des méthodes différentes. La route de l'intérieur, qui unit Saint-Benoit à Saint-Pierre par le seuil central, souligne encore le cloisonnement de ces deux versants, par la traversée de hautes surfaces désertes de brandes, entre la Plaine des Palmistes et la Plaine des Cafres.

**

Le rapprochement entre cette île tropicale et la métropole, depuis la guerre, par l'avion et la radio, et la loi du 19 mars 1946 transformant les quatre Vieilles Colonies en Départements d'Outre-Mer, impliquent un changement de perspectives et la modernisation de ces territoires pour les hausser au niveau social et économique des départements métropolitains. Ces événements ont déjà provoqué à la Réunion une série de

transformations matérielles et morales spectaculaires et l'île en sortira rapidement changée. Elle traverse actuellement une phase de métamorphoses particulièrement importantes et lourdes de conséquences. De la façon dont elle résoudra le problème du prix et de l'écoulement de ses sucres et celui de l'effroyable accroissement de sa population dépendra son avenir. Peut-être cet ouvrage, destiné à donner une meilleure connaissance du cadre et des éléments qui conditionnent ses ressources, sa vie, la mentalité et le genre de vie de ses habitants, pourra-t-il aider ceux qui ont la tâche difficile d'adapter l'île aux temps nouveaux. Ce serait pour nous l'assurance que nous n'avons pas entièrement perdu notre temps.